

UN LIBRARY

NOV 20 1979



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE

GENERALE



Distr.  
LIMITEE

A/C.5/34/L.17

16 novembre 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

---

Trente-quatrième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Point 98 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Chapitre 28B. Bureau des services financiers

Etats-Unis d'Amérique : projet de décision

L'Assemblée générale décide de :

Prier le Secrétaire général de donner la priorité à la mise en oeuvre des recommandations du Comité des Commissaires aux comptes, telles qu'elles ont été approuvées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, demandant d'apporter des améliorations aux systèmes de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, et notamment a) de renforcer le rôle du Contrôleur afin de lui permettre d'assurer l'orientation fonctionnelle, l'encadrement et la direction centrale pour toutes les attributions financières, b) de créer aussitôt que possible un groupe des systèmes qui serait chargé de s'occuper exclusivement du système général de gestion et de contrôle financiers, et c) d'élaborer le manuel financier pour lequel des crédits spéciaux ont été prévus.

-----